Compte-rendu du conseil d'école du vendredi 7 mai 2021

Présents: Mme Brotonne, Mme Halberstadt, Mme Malarme, Mme Wongermez, Mme Véron;

Mme Di Bernardo, Mme Duclos;

Mme Burident, Mme Daï Pra, Mme Garcia, Mme Markovic, Mme Baptista.

Excusée : Mme Leclercq (Inspectrice de l'Education Nationale)

1) Effectifs 2021 / 2022:

À la rentée, l'école devrait accueillir 51 élèves, répartis de la manière suivante :

- 5 élèves de Petite Section - 11 élèves de CP - 7 élèves de CM1

- 10 élèves de Movenne Section - 2 élèves de CE1 - 5 élèves de CM2

- 7 élèves de Grande Section - 4 élèves de CE2

2) Le protocole sanitaire du 26 avril 2021 :

Chaque parent a reçu par mail les dernières consignes s'agissant du protocole sanitaire. Elles sont également affichées devant l'école.

Pour rappel : si un élève est testé positif, c'est toute la classe qui est fermée pour 7 jours d'isolement. Les parents sont informés et doivent venir chercher leur enfant le plus rapidement possible et l'enseignante met en place la continuité pédagogique.

Concernant les enfants inscrits à la cantine, lors de la fermeture de leur classe, la commune prend en charge le repas du jour et annule les autres repas.

Par ailleurs, les repas des journées pendant lesquelles les maîtresses ont été absentes et où les enfants n'ont pu manger à la cantine ont été pris en charge par la mairie exceptionnellement. (2 jours en CM et 1 jour en CP/CE1/CE2)

Nous rappelons à chacun que le port du masque est également obligatoire pour les adultes, même pour venir à la garderie!

Nous tenons à féliciter les enfants pour le respect du port du masque et des gestes barrières à l'école et à la cantine / garderie.

3) Budget alloué à la mairie pour le fonctionnement de l'école :

A) Investissements:

a)Les travaux d'accessibilité sont terminés, ainsi que la mise aux normes du sanitaire du RDC « côté élémentaire » et le changement des menuiseries des classes.

b) Projet informatique:

Dans le cadre de l'Appel à projets pour un socle numérique dans les écoles, la commune a élaboré un nouveau projet d'équipement informatique pour toute l'école. (comme cela a été fait pour l'acquisition et l'installation du TNI dans la classe de Mme Brotonne)

Il représente un budget de 17.600 € comprenant notamment :

- Un serveur (en collaboration avec l'Inspection Académique)
- Le câblage de toute l'école,
- L'achat et l'installation d'un tableau tactile et d'un ordinateur portable pour la classe de Mme Halberstadt
- Le remplacement du vidéo projecteur de la classe de Mme Brotonne,
- Un ordinateur portable pour la classe de Mme Wongermez et pour Mme Véron,
- Les ressources pédagogiques (400 euros pour les 2 classes d'élémentaire),

Une demande de subventions a été faite pour un montant d'environ 8.000 € si elles sont acceptées. La mairie indique que tout ne pourra pas forcément être acheté compte tenu du budget que cela représente.

c) Fonctionnement de l'école :

- Fournitures scolaires : comme chaque année, la mairie participe à hauteur de 40 € par élève, sur la base de 55 élèves
- Prix de fin d'année : comme chaque année, la mairie octroie un budget de 12€ par élève et un budget de 100 € réservés à l'achat d'une carte cadeau pour les 5 élèves de CM2. (pour l'achat de fournitures).
- La mairie indique que suite à la crise sanitaire, les frais de nettoyage sont passés de 1640 € à 7.300 €. Cela est dû à la nécessité de faire appel à une personne extérieure pour renforcer l'équipe du personnel.

- Eau: 800 €

frais d'énergie : 4 500 €
frais du copieur : 2 200 €
entretien bâtiments : 1 200 €

- frais de télécommunication : 1 000 € (installation et forfait fibre et téléphone, changement des téléphones,

- transport piscine aqualude / frais de transport pour le 1 er trimestre 2021/2022 : 2 500 €

Le budget 2020 s'élevait à la somme de 14.600 € et le budget 2021 s'élève à la somme de 24.150 €.

4) Coopérative scolaire:

Le budget de la coopérative scolaire est composé :

- Des participations des familles
- De la vente des photos de classe
- De la vente des chocolats de Noël
- De dons de l'association Pour les Elèves de La Falaise et Mes produits en Yvelines.
- Des bénéfices de la kermesse (mais comme l'année dernière, elle ne pourra pas avoir lieu à cause du contexte sanitaire).

Nous vous remercions vivement de votre participation car elle permet l'achat de matériel d'EPS, de matériel de manipulation, de matériel d'arts plastiques, de livres de lecture, de jeux, l'organisation et le financement de sorties (entrées, transport) et la réalisation des projets pédagogiques.

Vous pouvez donner la somme que vous voulez et quand vous voulez. Cette participation est facultative.

5) Exercice PPMS:

Le mardi 4 mai a eu lieu un exercice PPMS (simulation vents violents, grêle/tempête) organisé par l'inspection académique.

À 9h30 Mme Halberstadt a déclenché l'exercice (signal sonore). Les élèves des trois classes devaient alors se tenir éloignés des fenêtres pendant toute la durée de l'exercice. Mme Wongermez a appelé l'inspection pendant cet exercice pour transmettre le message d'alerte. Au bout de 15 minutes, Mme Halberstadt a mis fin à l'exercice (signal sonore), conformément aux directives de l'Inspection de l'Education Nationale.

L'exercice s'est bien passé. A noter que le volume sonore de la sirène d'alerte n'est pas très audible depuis la classe des maternelles lorsqu'ils sont en activités. Il faudra donc veiller à laisser sonner plusieurs minutes l'alerte.

6) Cycle natation:

Normalement, les élèves des 2 classes d'élémentaire (du CP au CM2) devaient se rendre durant 10 séances le vendredi après-midi à l'aqualude de Mantes en fin d'année. Mais, à cause du contexte sanitaire, les piscines ont été fermées en janvier.

Suite aux dernières nouvelles, la fréquentation des piscines par les élèves de CM2 devrait être obligatoire à partir du 19 mai afin qu'ils puissent passer le « SAVOIR NAGER ». Donc, dans notre école, seuls les élèves de CM1/CM2 seraient concernés cette année et iraient à l'aqualude le vendredi après-midi. Mme Brotonne n'acceptera que ses élèves le fassent que si les conditions sanitaires sont bien réunies. Les 6 séances auront lieu du 21 mai au 25 juin.

7) Intervention de gendarmes dans la classe des CM1/CM2 :

Une brigade spécialisée est intervenue auprès des élèves de CM1/CM2 afin de parler des lois, du rôle des gendarmes et des policiers, du harcèlement, du vol, du racket, des diverses violences et des dangers d'internet. Cette intervention était un moment d'informations. Elle peut aussi se poursuivre au collège.

Les élèves, très intéressés, ont eu beaucoup d'échanges avec les gendarmes.

Les élèves ont reçu un petit livret afin de préparer avec Mme Brotonne leur « permis internet » qu'ils passeront à la fin de l'année avec des gendarmes de Maule.

Les élèves de CE2 devaient quant à eux passer leur permis piétons mais cette action sera reportée à l'année prochaine.

8) Projet de sorties :

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, les sorties organisées sont assez restreintes.

Mme Wongermez propose d'organiser un pique-nique avec sa classe dans le parc de la Mairie, à l'heure de la pause déjeuner (de 11h30 à 13h00). Le premier pique-nique aura lieu début juin et si tout se passe bien, un second pique-nique sera proposé fin juin.

Mme Halberstadt souhaite organiser une sortie randonnée avec pique-nique pour fin juin. L'idée est de faire une randonnée pas trop loin de l'école car aucune sortie n'est prévue en car.

Mme Brotonne étudie différentes idées mais n'a pas encore finalisé son projet. Elle partira peut-être avec Mme Halberstadt dans le respect des règles sanitaires et du non brassage.

9) Divers:

- Un mur une œuvre :

Notre commune a été retenue dans le cadre du projet « Un mur une œuvre ». Un artiste va créer une fresque sur le mur de l'école. Les élèves devraient avoir la surprise pour la rentrée de septembre.

- La kermesse ne pourra pas avoir lieu cette année.

Secrétaire : Mme Burident Présidente : Mme Brotonne.